ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Rentrée 2026

FORMATIONS POST 3ème ET POST 2NDE FAISANT L'OBJET DE DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DE RECRUTEMENT

Campagne d'affectation 2026

1. Formations Éducation Nationale :

- **Annexe 1 : 2nde professionnelle « Aéronautique »**

  Lycée des Métiers Frédéric Mistral – NIMES

- **Annexe 2 : 2nde professionnelle « Conducteur transport routier marchandises »**

  Lycée Polyvalent Ernest Ferroul – LÉZIGNAN-CORBIÈRES
  Lycée Professionnel Jules Raimu - NIMES

- **Annexe 3 : 2nde professionnelle « Métiers de la sécurité »**
  1ère année de CAP « Agent de sécurité »

  Baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité
  Lycée Professionnel Jules Fil – CARCASSONNE
  Lycée Polyvalent Georges Pompidou – CASTELNAU LE LEZ
  Lycée Polyvalent Simone Veil – GIGNAC
  Lycée Professionnel Gaston Darboux – NIMES
  Lycée Polyvalent Aristide Maillol – PERPIGNAN

  CAP Agent de sécurité
  Lycée Polyvalent Georges Pompidou – CASTELNAU LE LEZ
  Lycée Professionnel Gaston Darboux – NIMES

- **Annexe 4 : 2nde GT binationales menant au double baccalauréat ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC**

  ABIBAC (double baccalauréat franco-allemand)
  Lycée Général et Technologique Docteur Lacroix – NARBONNE
  Lycée Général et Technologique Alphonse Daudet – NIMES
  Lycée Général et Technologique Georges Clémenceau – MONTPELLIER

  BACHIBAC (double baccalauréat franco-espagnol)
  Lycée Polyvalent Germaine Tillion – CASTELNAUDARY
  Lycée Général et Technologique Albert Camus – NIMES
  Lycée Polyvalent Jacques Prévert – SAINT CHRISTOL LES ALÈS
  Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER
  Lycée Général et Technologique Jean Moulin – PEZENAS
  Lycée Général et technologique Chaptal – MENDE
  Lycée Général et Technologique Arago – PERPIGNAN

  ESABAC (double baccalauréat franco-italien)
  Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER

- **Annexe 5 : 2nde GT internationales menant au BFI Espagnol / Anglo-américain / Arabe / Chinois**

  BFI Espagnol :
  Lycée Général et Technologique Joffre – MONTPELLIER

  BFI Anglo-américain / Arabe / Chinois :
  Lycée Polyvalent Jules Guesde – MONTPELLIER

- **Annexe 6 : 2nde GT immersive (propédeutique à la 1ère Générale menant au BFI)**

  Enseignement renforcé en anglais
  Lycée polyvalent Ernest Ferroul – LEZIGNAN-CORBIÈRES

  Enseignement renforcé en anglais et espagnol
  Lycée polyvalent Charles Renouvier – PRADES

- **Annexe 7 : 2nde GT à horaires aménagés « Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse »**

  Lycée Général et Technologique Georges Clémenceau – MONTPELLIER

- **2nde professionnelle « Accompagnement soins et services à la personne »**

  L'attention des candidats et de leur famille est appelée sur l'exigence d'être à jour de certains vaccins pour pouvoir effectuer les stages en structures d'accueil (stages obligatoires pour valider la formation). Il s'agit du DTP, du BCG et de l'Hépatite B. Par ailleurs, une vaccination COVID-19 à jour est susceptible d'être demandée sur certains lieux de stage.

- **Brevet national des métiers d'art (BNMA) et brevet des métiers d'art (BMA)**

À venir

Une réforme de la formation des métiers d'art dans le secondaire est en cours. Elle prévoit une transformation du Brevet des Métiers d'Art et du Baccalauréat Professionnel Artisanat des Métiers d'Art en un nouveau diplôme de niveau 4 préparé en 3 ans après la classe de la 3ème : le Brevet National des Métiers d'Art.
Une circulaire précisera prochainement les formations qui ouvriront à la rentrée 2026, dans l'académie de Montpellier ainsi que les modalités de candidature.

- **1ère Générale menant au BFI pour les élèves n'ayant pas suivi une 2nde GT section internationale**

  Les élèves non issus d'une 2nde internationale peuvent postuler à une préparation du baccalauréat français international s'ils disposent du niveau de langue suffisant en langue vivante A (niveau B2) pour les élèves candidatant sur un parcours bilingue et les langues vivantes A et B (niveau B1) pour les élèves ayant choisi un parcours trilingue.
  Le niveau de langue en français est également vérifié pour les élèves dont ce n'est pas la langue maternelle (cf. BO N°2 du 13 janvier 2022).
  La candidature devra être formulée auprès de l'établissement d'accueil et l'élève devra ensuite déposer son dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et des documents demandés attestant du niveau linguistique (écrit et oral) dans les délais impartis (se rapprocher des établissements concernés).
  Les élèves peuvent, le cas échéant, présenter dans leur dossier de candidature des certificats ou des tests de langues qui leur ont été délivrés sur la base du référentiel du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), des diplômes qualifiant le niveau atteint en

langue vivante étrangère ou, pour le français, le DELF (diplôme d'études en langue française) ou le DALF (diplôme approfondi en langue française).

L'admission des élèves en 1ère Générale BFI est prononcée fin juin par la/le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

2. Formations maritimes :

L'intégration sur des formations maritimes dispensées par le **lycée de la Mer Paul Bousquet à Sète** est conditionnée par l'obtention d'un certificat médical qui ne peut être délivré que par un médecin des gens de mer.

RDV au Service Santé des Gens de la Mer de Sète, au 04 67 46 33 28.

Du fait qu'il n'y a qu'un seul praticien dans la région, les délais d'attente peuvent être importants.

3. Formations agricoles :

- **2nde professionnelle agricole « Conduite et gestion de l'entreprise hippique »**

  Les candidats doivent avoir satisfait les tests d'entrée (épreuve d'équitation, épreuve d'endurance, entretien de motivation) organisés par les établissements pour être autorisés à candidater sur cette formation. Le niveau de pratique de l'équitation requis est le galop 5.

  Ces tests auront lieu en avril / mai (contacter l'établissement d'accueil au plus tard fin mars pour l'inscription aux tests d'entrée).

  Dans la mesure où la réussite au test est une condition nécessaire mais pas suffisante pour être recruté et qu'elle peut être influencée par des facteurs extérieurs (stress, niveau du cheval...), le fait d'avoir satisfait au test dans au moins un des deux établissements autorise la candidature de l'élève sur l'un et/ou l'autre établissement, sans préjuger des résultats de l'affectation.

  Les tests sont organisés à des dates différentes pour permettre une seconde chance aux candidats qui auraient échoué.

- **2nde professionnelle agricole « Service aux personnes et aux territoires »**

  L'attention des candidats et de leur famille est appelée sur l'exigence d'être à jour de certains vaccins pour pouvoir effectuer les stages en structures d'accueil (stages obligatoires pour valider la formation). Il s'agit du DTP, du BCG et de l'Hépatite B. Par ailleurs, Une vaccination COVID-19 à jour est susceptible d'être demandée sur certains lieux de stage.

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Rentrée 2026
Annexe 1

2nde professionnelle « Aéronautique »

Dossier spécifique de candidature

Le dossier de candidature pourra être retiré ou téléchargé sur le site de l'établissement à partir du **mardi 3 mars 2026 :**

Lycée des Métiers Frédéric MISTRAL
457, ancienne route de Générac
BP 17149 -30913 Nîmes Cedex 2
Tél : 04 66 04 72 72
https://frederic-mistral-nimes.mon-ent-occitanie.fr/

Date limite de retour des dossiers à l'établissement demandé : **lundi 11 mai 2026**.

Entretien

Une commission examinera les dossiers et émettra un avis sur les candidatures. Les dossiers seront transmis par l'établissement à la DRAIO pour saisie de l'avis pour **le vendredi 5 juin 2026.**

Affectation

Elle sera prononcée fin juin par le DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2nde GT, 2nde spécifique, 2nde Professionnelle ou 1ère année de CAP et / ou saisir ce vœu ainsi que d'autres vœux de précaution via le service en ligne dédié.

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Rentrée 2026
Annexe 2

2nde professionnelle « Conducteur transport routier marchandises »

La note de service n°82-285 du 8 JUILLET 1982 (B.O. n° 29 du 22 JUILLET 1982) prévoit **un contrôle médical obligatoire pour tous les élèves qui souhaitent s'orienter vers la formation de conducteur routier**. Les modalités d'application suivantes ont été définies.

Cette visite obligatoire**,** sera faite si possible par le médecin en charge de l'établissement scolaire où se trouve l'élève (à défaut par le médecin généraliste) qui établira un certificat médical, précisant si l'élève est apte ou inapte, à la profession de conducteur routier.

Dès que le chef d'établissement a connaissance d'une candidature à cette spécialité, il doit en avertir le médecin.

Les visites médicales doivent être effectuées avant le **vendredi 10 avril 2026** pour qu'un dialogue avec les familles puisse être repris en cas d'inaptitude, sous la responsabilité du chef d'établissement et avec le concours du Psychologue de l'Éducation Nationale.

Les critères obligatoires de sélection

- L'assurance d'une acuité visuelle totale de 16/10 minimum pour les deux yeux, à la condition d'un minimum de 6/10 pour un œil, en vision corrigée, soit :

  10/10 et 6/10
  9/10 et 7/10
  8/10 et 8/10

- Les résultats d'un examen clinique attestant que le candidat ne présente aucun signe pathologique du rachis.

  Un contrôle radiologique ne sera demandé à l'élève qu'en cas de doute quant à l'existence d'une pathologie éventuelle du rachis.

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Rentrée 2026
Annexe 3

2nde professionnelle « Métiers de la sécurité » et 1ère année de CAP « Agent de sécurité »

Conditions d'accès

- L'élève doit disposer d'un **casier judiciaire vierge** dont l'extrait (bulletin N°3) sera à présenter lors son inscription dans l'établissement où il sera admis.
  La demande est à faire sur le site suivant : https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml
- Afin de pouvoir effectuer les périodes de formation en milieu professionnel obligatoires, une autorisation préalable délivrée par le CNAPS (Centre National des Activités Privées de Sécurité) devra être demandée. L'établissement d'accueil accompagnera les familles dans les démarches à effectuer.
  L'examen de cette demande implique une enquête administrative au cours de laquelle seront consultés les fichiers TAJ (traitement des antécédents judiciaires), FPR (fichier des personnes recherchées) et le bulletin N°2 du casier judiciaire.
  Une connaissance de la langue française suffisante pour l'exercice d'une activité privée de sécurité sera vérifiée et un justificatif de domicile devra être fourni.
  Les élèves d'origine étrangère (hors union européenne), devront justifier d'un titre de séjour d'au moins 5 ans sur le territoire français au moment de leur demande (cf. loi de sécurité globale du 27 mai 2021 - art. 23).

Les établissements d'accueil en 2nde professionnelle « Métiers de la sécurité »

- *Lycée Jules Fil - CARCASSONNE*
- *Lycée Professionnel Gaston Darboux - NIMES*
- Lycée Polyvalent Georges Pompidou - *CASTELNAU LE LEZ*
- *Lycée Polyvalent Simone Veil - GIGNAC*
- Lycée Polyvalent Aristide Maillol - *PERPIGNAN*

Les établissements d'accueil en 1ère année de CAP « Agent de sécurité »

- *Lycée Professionnel Gaston Darboux - NIMES*
- Lycée Polyvalent Georges Pompidou - *CASTELNAU LE LEZ*

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Rentrée 2026
Annexe 4

2nde générale et technologique binationale
ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC

La note de service NORMANE 1104736 N du 14 février 2011 (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative) rappelle que :

- Les conditions d'admission dans les sections binationales sont définies par les textes réglementaires, en particulier les arrêtés suivants :
  - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme *Allgemeine Hochschulreife*.
  - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme du *Bachillerato*.
  - arrêté du 2 juin 2010 relatif à la double délivrance du diplôme du Baccalauréat et du diplôme de *l'Esame di Stato*.
- Le recrutement des élèves dans ces sections se fait au regard :
  - des résultats scolaires enregistrés dans la langue considérée.
  - de l'expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève.
  - des avis motivés de l'enseignant de langue concerné et du Professeur Principal.

Section ABIBAC (préparation du double Bac français-allemand)

- ***Lycée Docteur Lacroix – Narbonne***

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée :

https://docteur-lacroix.mon-ent-occitanie.fr/ rubrique "offre de formation" ou demandé au collège d'origine et sera adressé par ce dernier avant le **lundi 4 mai 2026** par courrier au :

Lycée Docteur Lacroix - Rue Gay Lussac - 11100 NARBONNE

Journée Portes Ouvertes spécifique le : vendredi 23 janvier 2026, de 17h à 20h.
Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée Lacroix **entre le lundi 11 mai et le mercredi 13 mai 2026** (sur convocation personnelle).
La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Aude pour le **lundi 1 juin 2026.**

- ***Lycée Alphonse Daudet – Nîmes***

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée :
https://alphonse-daudet-nimes.mon-ent-occitanie.fr/

Rubrique « spécificités de l'établissement », « section ABIBAC » et sera adressé par courrier avant le **lundi 11 mai 2026** au :

Lycée Alphonse Daudet - Candidature ABIBAC
3 boulevard Victor Hugo - 30039 NIMES CEDEX

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 31 janvier 9h30-12h30

Une commission examinera les dossiers.
La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN du Gard pour le **lundi 1 juin 2026**.

- ***Lycée Georges Clemenceau – Montpellier***

Une réunion de présentation de la section ABIBAC aura lieu **le mardi 3 février 2026 à 18h** au lycée **et en visio-conférence :**

https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/540967/creator/78430/hash/02fee49e929c8066186624161612e3358e3e1537

Le dossier de candidature sera disponible au téléchargement à partir du **mercredi 4 février 2026** sur l'ENT du lycée : https://georges-clemenceau.mon-ent-occitanie.fr

Il devra être retourné au lycée pour le **mardi 12 mai 2026** par courrier au :

Lycée Georges Clemenceau - Secrétariat de scolarité - 31 avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER

Ou par mail à : scolarite.0340039h@ac-montpellier.fr

La liste des candidats retenus par la commission de sélection sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 1 juin 2026**.

Section BACHIBAC (préparation du double Bac français-espagnol)

- ***Lycée Germaine Tillion – Castelnaudary***

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du lycée : https://germaine-tillion.mon-ent-occitanie.fr/ ou demandé au collège d'origine et sera adressé par courrier avant le **jeudi 7 mai 2026 au :**

Lycée Germaine Tillion - Secrétariat de direction - candidature BACHIBAC
1 avenue du campus Jean Durand - BP 51301 -11493 Castelnaudary Cedex

Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au Lycée sur convocation personnelle des candidats **en semaine 21**.
La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN de l'Aude pour le **lundi 1 juin 2026**.

- ***Lycée Albert Camus – Nîmes***

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée : https://albert-camus-nimes.mon-ent-occitanie.fr/ ou demandé au secrétariat du lycée et sera adressé par courrier avant le **mercredi 6 mai 2026** au :

Lycée Albert Camus - Secrétariat élèves - BP 7069 - 51 avenue Georges Pompidou - 30911 NÎMES

Journée Portes Ouvertes Pré-Bac le : 14 mars 2026.
La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN du Gard pour le **lundi 1 juin 2026**.

- ***Lycée Jacques Prévert – Saint Christol-lès-Alès***

Le dossier de candidature sera téléchargé sur le site du Lycée (ou demandé au collège d'origine):

https://jacques-prevert.mon-ent-occitanie.fr/

Il devra être adressé avant **le mardi 5 mai 2026** par courrier au :

Lycée Jacques Prévert - Secrétariat élèves - Candidature BACHIBAC - 1 place Lucie Aubrac
30380 ST-CHRISTOL LEZ ALES

La liste des candidatures retenues sera transmise à la DSDEN du Gard pour le **lundi 1 juin 2026**.

- ***Lycée Jules Guesde – Montpellier***

Les candidats devront s'inscrire aux tests de sélection sur le site du lycée jusqu'au **mercredi 25 mars 2026** inclus : https://jules-guesde.mon-ent-occitanie.fr/

Le formulaire de candidature sera téléchargeable sur le site du lycée à la fin de cette inscription.

Il sera ensuite retourné complété et accompagné des pièces complémentaires demandées par voie postale avant **le samedi 4 avril 2026** au :

Lycée Jules Guesde - Pôle élèves - section BACHIBAC - 110 avenue de Lodève - CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Journée Portes Ouvertes le samedi 21 mars 2026 de 9h à 12h.

Des entretiens de motivation et d'évaluation des compétences linguistiques auront lieu au lycée Jules Guesde **du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2026** (sur convocation personnelle).
La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 1 juin 2026.**

- ***Lycée Jean Moulin – Pézenas***

Le dossier de candidature sera disponible au téléchargement **début janvier 2026** sur l'ENT du lycée : https://jean-moulin-pezenas.mon-ent-occitanie.fr/

Il devra être adressé par courrier ou par mail avant le **vendredi 17 avril 2026** par mail à :
ce.0340059e@ac-montpellier.fr

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 7 février 2026 de 9h à 12h.
Deux journées d'immersion auront lieu au lycée les **lundis 23 et 30 mars 2026.**
Des entretiens de motivation et d'évaluation auront lieu au lycée les **mercredis 13 mai et 20 mai 2026** (sur convocation personnelle).
Une commission examinera les dossiers. La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 1 juin 2026.**

- ***Lycée Jean-Antoine Chaptal – Mende***

Le dossier de candidature sera téléchargé sur l'ENT du lycée (https://chaptal.mon-ent-occitanie.fr/) ou demandé au collège d'origine.
Il sera ensuite adressé par mail **avant le jeudi 7 mai 2026** à :

sec.scolaritechaptal@ac-montpellier.fr

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 21 mars 2026. Des entretiens auront lieu au Lycée Chaptal **entre le lundi 11 mai et le vendredi 22 mai 2026.**
La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de la Lozère pour le **lundi 1 juin 2026.**

- ***Lycée Arago – Perpignan***

Le formulaire de candidature sera demandé au collège d'origine. Une fois rempli par la famille et visé par le collège d'origine, le dossier devra être déposé en main propre au secrétariat des élèves du Lycée Arago ou être adressé par courrier au :

Lycée François Arago - Secrétariat des élèves - 2 avenue du lycée - BP 60119 - 66001 PERPIGNAN

Journée Portes Ouvertes spécifique le : samedi 7 février 2026 de 9h à 12h.

La date limite de réception des dossiers est fixée au **mercredi 13 mai 2026.**
Les dossiers reçus hors délai ne seront pas étudiés.
Des entretiens auront lieu au Lycée Arago entre le **mardi 26 mai et le jeudi 28 mai 2026.**

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN des Pyrénées Orientales pour le **lundi 1 juin 2026.**

Section ESABAC (préparation du double Bac français-italien)

- ***Lycée Jules Guesde – Montpellier***

Les candidats devront s'inscrire aux tests de sélection sur le site du lycée jusqu'au **mercredi 25 mars 2026** inclus : https://jules-guesde.mon-ent-occitanie.fr/

Le formulaire de candidature sera téléchargeable sur le site du lycée à la fin de cette inscription.

Il sera ensuite retourné complété et accompagné des pièces complémentaires demandées par voie postale avant **le samedi 4 avril 2026** au :

Lycée Jules Guesde - Pôle élèves - section ESABAC - 110 avenue de Lodève - CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Journée Portes Ouvertes : le samedi 21 mars 2026 de 9h à 12h.

Des entretiens de motivation et d'évaluation des compétences linguistiques auront lieu au lycée Jules Guesde **du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2026** (sur convocation personnelle).
La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 1 juin 2026.**

L'admission des élèves sera prononcée par la/le DASEN sur proposition du chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2nde GT, 2nde spécifique, 2nde Professionnelle ou 1ère année de CAP et / ou saisir ce vœu ainsi que d'autres vœux de précaution via le service en ligne dédié.

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Rentrée 2026
Annexe 5

2nde générale et technologique menant au Baccalauréat Français International (BFI)

Le décret n° 2021-1054 et l'arrêté du 6 août 2021modifient les dispositions du Code de l'éducation pour la mise en place des classes menant à l'option internationale du baccalauréat intitulée « baccalauréat français international » (BFI). Le Bulletin Officiel N°2 du 13 janvier 2022 fixe les modalités d'accès des élèves aux classes de cycle terminal menant au Baccalauréat Français International.

BFI* Espagnol : *Lycée Joffre – Montpellier*

Les candidats devront télécharger le dossier sur le site du lycée à compter de **décembre 2025** : https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/l-etablissement/nos-enseignements/section-bfi/recrutement-bfi-637.htm

Une réunion d'information à l'intention des élèves de troisième et de leurs parents aura lieu le **mardi 13 janvier 2026 à 18h15**, en salle Lumière, au lycée Joffre.

Parallèlement, les chefs d'établissement d'origine établiront la liste des candidats à cette section, comprenant le nom et le RNE de leur établissement.
Cette liste accompagnée des dossiers de candidature devra être envoyée par mail ou par courrier pour le **mercredi 11 février 2026** à l'adresse suivante :

lycee.joffre@ac-montpellier.fr
Monsieur le Proviseur du Lycée Joffre
Secrétariat de la scolarité - BFI
150 allée de la citadelle
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Les tests de sélection oraux et écrits auront lieu au lycée Joffre, sur convocation personnelle, avec présentation de la carte d'identité le **mercredi 25 mars 2026. Les épreuves se dérouleront dans les salles EUREKA, E110 et E115.**

- **Sélection des candidats issus de la section internationale du collège Joffre :**
- Les candidats seront sélectionnés par les « professeurs coordinateurs Joffre » (liaison collège/lycée), en se basant sur les écrits et les oraux produits durant l'année scolaire, après validation par le conseil de classe du troisième trimestre.
- Les élèves du collège Joffre en section internationale qui ne sont pas retenus seront conviés aux tests de sélection, comme tous les autres candidats, le mercredi 25 mars 2026.

Les horaires des épreuves sont les suivants :
13h30-15h00 : épreuves écrites pour tous les candidats, salle EUREKA.
15h20-18h30 : entretiens oraux pour les candidats de 3ème, ne provenant pas du collège Joffre, salles E110 et E115.
La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 1 juin 2026.**
L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

Attention, l'internat du lycée n'accueille pas les élèves du secondaire.

BFI* Anglo-Américain / Chinois / Arabe : *Lycée J. Guesde – Montpellier*

Les candidats devront s'inscrire aux tests de sélection sur le site du lycée jusqu'au **mercredi 11 mars 2026 inclus** : **https://jules-guesde.mon-ent-occitanie.fr/.**

Le formulaire de candidature sera téléchargeable sur le site du lycée à la fin de cette inscription.
Il sera ensuite retourné complété et accompagné des pièces complémentaires demandées par voie postale avant le **mardi 24 mars 2026** au :

Lycée Jules Guesde – Pôle élèves – Sections Internationales – 110 avenue de Lodève - CS 89004
34060 MONTPELLIER CEDEX 2

Journée Portes Ouvertes : le **samedi 21 mars 2026 de 9h à 12h.**
Les tests de sélection écrits (pour tous les candidats) puis oraux (candidats admissibles seulement), auront lieu au Lycée Jules Guesde sur convocation personnelle.

- **Tests écrits : le mercredi 15 avril 2026 à 13h30**
- **Tests oraux : du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2026**

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour **le lundi 1 juin 2026.**

L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2nde GT, 2nde spécifique, 2nde Professionnelle ou 1ère année de CAP et / ou saisir ce vœu ainsi que d'autres vœux de précaution via le service en ligne dédié.

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Rentrée 2026
Annexe 6

2nde générale et technologique immersive propédeutique à la 1ère Générale menant au BFI

Les élèves intégrant la 2nde générale et technologique immersive bénéficient d'un dispositif d'excellence en langue vivante. Ils ont pour vocation à poursuivre leur formation en 1ère générale dans un des parcours linguistiques suivant :

- 1ère générale menant au baccalauréat français international (BFI)
- 1ère générale section européenne
- 1ère générale avec le choix d'un enseignement de spécialité Langues, Littératures et Cultures Étrangères (LLCE).

- **2nde générale et technologique immersive en langue anglaise :**
  Lycée Ernest Ferroul – Lézignan Corbières

Les candidats devront télécharger le dossier sur le site du lycée à compter du **12 mars 2026.**
https://ernest-ferroul.mon-ent-occitanie.fr/parcours-d-excellence-par-les-langues/

Le dossier de candidature comprendra :

- Les bulletins scolaires de 3ème.
- Une lettre de motivation manuscrite en anglais.
- Les résultats des tests ev@lang.

Il devra être retourné au plus tard le **17 avril 2026** à l'adresse suivante :
classe.immersive@lpoferroul.fr

Les élèves retenus à l'issue de l'étude de leur dossier passeront les tests suivants :

- Écrit de compréhension et d'expression
- Oral sous la forme d'un entretien de motivation avec une partie en anglais.

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Aude pour le **lundi 1 juin 2026.**
L'admission des élèves sera prononcée par le DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

- **2nde générale et technologique immersive en langue anglaise et espagnole :**
  Lycée Charles Renouvier – Prades

Les candidats devront récupérer le dossier de candidature auprès de leur collège ou le télécharger sur le site du lycée début février 2026.

Une réunion d'information à l'intention des élèves de troisième et de leurs parents aura lieu la **matinée du 14 mars 2026** au lycée Charles Renouvier.

Le dossier de candidature comprendra :

- Les bulletins scolaires de 3ème.
- Une lettre de motivation manuscrite en français.

Il devra être retourné dument complété au plus tard le **vendredi 3 avril 2026** en main propre au lycée ou à l'adresse suivante :

Rentrée 2026

Lycée Charles Renouvier
Secrétariat de scolarité
Route Catllar
66500 Prades

La liste des candidats retenus sera transmise au DSDEN de l'Aude pour le **lundi 1 juin 2026.**
L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN des Pyrénées Orientales pour le **lundi 1 juin 2026.**
L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN sur proposition du Chef d'établissement au vu des résultats, à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2nde GT, 2nde spécifique, 2nde Professionnelle ou 1ère année de CAP et / ou saisir ce vœu ainsi que d'autres vœux de précaution via le service en ligne dédié.

2nde spécifique à horaires aménagés « Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse » au lycée Georges Clémenceau - Montpellier

Réunion d'information le vendredi 16 janvier 2026 à 18h à la Cité des Arts, salle Arnaut de Mareuil. Réunion accessible en Live sur la page Facebook de la Cité des Arts.

A. Candidatures des élèves extérieurs au conservatoire à rayonnement régional :

1) **Faire une pré-inscription en ligne**

Á partir du lundi 26 janvier et jusqu'au vendredi 27 février 2026.
Via ce lien :
https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/formulaire-de-pre-inscription-dans-le-cursus-s2tmd

2) **Passer un concours d'entrée :**

Section théâtre : samedi 14 mars 2026 (niveau 2nde de 10h à 11h30 ; niveau 1ère de 11h45 à 13h15)
Section musique : le samedi 11 avril 2026 (après-midi)
Section danse contemporaine : le samedi 11 avril 2026 (après-midi)
Section danse classique : le samedi 18 avril 2026 (après-midi)
Pour les danseurs, un certificat médical récent de non contre-indication à la pratique de la danse devra également être présenté.

B. Les candidatures des élèves déjà inscrits au conservatoire à rayonnement régional :

Ces élèves déjà inscrits au conservatoire à rayonnement régional sont dispensés du concours d'entrée.

Ils doivent cependant procéder à la pré-inscription en ligne entre le lundi 26 janvier et le vendredi 27 février 2026 via le lien suivant :

https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/formulaire-de-pre-inscription-dans-le-cursus-s2tmd

La liste des candidats retenus sera transmise à la DSDEN de l'Hérault pour le **lundi 1 juin 2026**.

L'admission des élèves sera prononcée par la DASEN à l'issue des procédures générales d'affectation.

ATTENTION !

Les candidats qui auront rempli le dossier de candidature devront également remplir la fiche de candidature pour la poursuite d'études en 2nde GT, 2nde spécifique, 2nde Professionnelle ou 1ère année de CAP et / ou saisir ce vœu ainsi que d'autres vœux de précaution via le service en ligne dédié.